

Que vaut le « naming and shaming » pour dénoncer nos gouvernements en matière de climat?

Photo: Alexander Nemenov Agence France-Presse Au moment où la COP29 s'ouvre à Bakou, en Azerbaïdjan, une vérité difficile s'impose: si l'on se fie aux engagements actuels issus des CDN, le monde se dirige vers une hausse des températures de 2,6°C à 3,1°C, écrit l'autrice.

Mélanie Lussier

L'autrice est étudiante à la maîtrise en science politique à l'Université de Montréal.

Publié le 11 nov. 2024 **Idées**
Idées

Le *naming and shaming* (ou mise au pilori), censé être un levier pour l'action climatique, échoue lamentablement. Sous sa forme actuelle, il laisse derrière lui des ambitions politiques au mieux bancales.

Peut-on encore espérer que les Contributions déterminées au niveau national (CDN) auront un véritable effet, ou ont-elles été reléguées à de simples formalités face à l'urgence climatique ? Comment en faire des armes pour inciter les gouvernements à agir ?

Un instrument défaillant

Les CDN sont des plans d'action que les pays soumettent tous les cinq ans à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (https://www.ledevoir.com/changements-climatiques?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte). Ils détaillent comment les nations envisagent de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) pour atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris.

Au moment où la COP29 (https://www.ledevoir.com/cop29?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) s'ouvre à Bakou, en Azerbaïdjan, une vérité difficile s'impose : si l'on se fie aux engagements actuels issus des CDN, le monde se dirige vers une hausse des températures de 2,6 °C à 3,1 °C (https://www.unep.org/resources/emissions-gap-report-2024), bien loin de l'objectif de 1,5 °C fixé par l'Accord.

Les signataires ont jusqu'à février pour soumettre leurs plans pour la troisième série de CDN. Certains dévoileront probablement leurs nouveaux objectifs lors de la COP. Or, les perspectives ne sont guère encourageantes.

« Pas encore » est la réponse timide des Nations unies (https://www.un.org/fr/climatechange/all-about-ndcs) à la question de savoir si les CDN actuelles sont sur la bonne voie pour tenir les promesses de l'Accord de Paris.

En tant qu'étudiante qui se borne à suivre cours après cours sur la politique climatique, je me demande : « C'est pour quand ? »

En date de janvier 2024, 69 pays ont mis à jour leur CDN sans augmenter leurs objectifs de réduction des émissions (https://www.wri.org/ndcs/tracking-progress). Ces pays représentent près de 20 % des émissions mondiales. Parmi eux figure le Brésil, dont le plan n'a pas inclus de nouveaux objectifs de GES, d'objectifs sectoriels, ni de politiques ou d'actions connexes.

Bien que de nombreux pays aient relevé leurs ambitions, on peut se demander si cela importe vraiment. Malgré des améliorations, le Canada et les États-Unis semblent bien partis pour manquer les objectifs de leurs dernières CDN (https://www.tandfonline.com/doi/epdf/10.1080/13876988.2023.2255151?needAccess=true), et même ceux de leurs CDN initiales.

Ô Canada !

S'engageant à réduire ses émissions d'au moins 40 à 45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030 (https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/environmental-indicators/global-greenhouse-gas-emissions.html), le Canada a relevé la barre avec sa CDN de 2021. Toutefois, le gouvernement n'a pas mis en place de politiques suffisantes (https://www.tandfonline.com/doi/epdf/10.1080/13876988.2023.2255151?needAccess=true) pour atteindre ses objectifs initiaux, de toute façon incompatibles avec l'objectif de 1,5 °C.

La dernière CDN du Canada a progressé sur tous les fronts, y compris l'adaptation aux changements climatiques et les objectifs sectoriels — contrairement à celle des États-Unis. Pourtant, cela n'a pas empêché le Canada d'approuver le projet pétrolier de Bay du Nord (https://www.ledevoir.com/bay-du-nord?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) en 2022, d'exporter des niveaux records de charbon en 2023 et de soutenir l'expansion de l'oléoduc Trans Mountain.

Compte tenu de ces lacunes, il est légitime d'espérer que mettre ainsi en lumière les actions du Canada pourra renforcer le mécanisme de *naming and shaming* de l'Accord de Paris.

Comment faire fonctionner la mise au pilori ?

L'Accord de Paris a imposé une transparence mondiale, outil crucial pour surveiller, recenser et exposer les gouvernements aux CDN insuffisantes ou incapables de tenir leurs engagements.

Bien exécuté, le *naming and shaming* pourrait devenir une arme redoutable dans la diplomatie climatique. Des classements clairs et hiérarchisés, accompagnés d'indicateurs simples, permettent de repérer facilement les États à la traîne. Chuter dans une catégorie inférieure pousse souvent ceux qui craignent pour leur réputation à agir, surtout lorsqu'ils sont sous la loupe des médias.

Pour que les classements aient un poids réel, ils doivent provenir de sources crédibles, tracer des lignes claires entre l'action climatique acceptable et inacceptable, et offrir une couverture universelle. Les classements incluant des informations pertinentes pour les marchés peuvent exercer une pression supplémentaire en interpellant directement les agents économiques privés.

Les groupes d'intérêt peuvent alors exercer une forme de puissance douce, en mettant en lumière la performance climatique des pays et en forçant les gouvernements à rendre des comptes.

Des outils précieux sont déjà proposés par le Climate Action Tracker, le World Resources Institute et Climate Watch, mais ils pourraient être affinés pour maximiser leur efficacité et mieux désigner les mauvais élèves.

Depuis l'introduction des CDN, les améliorations entre les deux premiers cycles de soumission ne se sont pas concrétisées. Croire que les négociations de Bakou et les prochaines CDN changeront la donne semble peut-être naïf.

Cela fait presque dix ans… Combien de temps encore pouvons-nous nous permettre d'espérer que l'Accord de Paris s'autoréalise ?

Ce texte fait partie de notre section Opinion, qui favorise une pluralité des voix et des idées en accueillant autant les analyses et commentaires de ses lecteurs que ceux de penseurs et experts d'ici et d'ailleurs. Envie d'y prendre part? Soumettez votre texte à l'adresse opinion@ledevoir.com (mailto:opinion@ledevoir.com?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte). Juste envie d'en lire plus? Abonnez-vous à notre Courrier des idées (https://www.ledevoir.com/infolettres?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte).